

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3430 - VENDREDI 15 FÉVRIER 2019

COUPE AFRICAINE DE LA CONFÉDÉRATION

Bonne opération de l'AS Otoho à Casablanca

Les Congolais de l'AS Otoho ont arraché, le 13 février, un nul (0-0) face au Raja de Casablanca, en match comptant pour la deuxième journée de la Coupe africaine de la confédération.

Cette performance devrait reconforter le moral des poulains d'Alou Badra qui affronteront, lors de la troisième journée à domicile, le club Hassania Agadir du Maroc.

Page 16



ADMINISTRATION DOUANIÈRE

Un « portail e-douanes » pour faciliter les formalités de dédouanement

La direction générale des Douanes et des droits indirects s'est dotée, avec l'appui de la société Web fontaine-Congo, d'un nouvel outil digital, le « portail e-douanes », destiné à faciliter les formalités de dédouanement, gérer des opérations en temps réel et sécuriser les recettes fiscales. Ouvert gratuitement aux usagers, cet outil permet également aux importateurs et commissionnaires agréés d'effectuer, sans se déplacer, les procédures douanières. Il a pour objectif de garantir la traçabilité des opérations ainsi que la célérité dans l'obtention des documents.

Selon la directrice de la prévision et des statistiques, Lucie Sakala, « l'application e-douane dématérialise les procédures et documents afférents pour un meilleur suivi et la gestion des opérations en temps réel ».

Page 2

DIALOGUE POLITIQUE

François Louncény Fall en mission de consultation à Brazzaville

En séjour de travail au Congo, le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies pour l'Afrique centrale, François Louncény Fall, a entamé une série de rencontres avec les acteurs politiques de la majorité, de l'opposition et du centre sur

le bien-fondé du dialogue pour un pays.

« Le dialogue est la seule voie qui puisse permettre à un pays de se stabiliser et d'avancer. Nous avons invité les autorités congolaises à offrir à l'opposition plus d'espace d'ex-

pression. Lorsque l'opposition s'exprime librement dans un pays, cela permet de nourrir la démocratie et de consolider le dialogue », a-t-il déclaré, à l'issue de sa rencontre avec le secrétaire général du PCT, Pierre Ngolo.

Page 3

CHÔMAGE DES JEUNES

La BAD et le BIT invitent à miser sur l'agriculture

Au cours d'une conférence de presse qu'ils ont co-animée le 13 février, en marge du forum sous-régional sur l'employabilité dans le secteur de l'agriculture en Afrique centrale, les représentants de la Banque africaine de développement (BAD) et du Bureau international du travail

(BIT) ont exprimé leur volonté d'accompagner les pays qui, selon eux, doivent miser sur les opportunités qu'offre le secteur agricole considéré comme le plus grand pourvoyeur d'emplois.

« La problématique de l'emploi des jeunes dans le secteur agricole

est au cœur des préoccupations de la BAD. Nous voulons ainsi retenir les jeunes Africains obligés de fuir leurs villages et même leur pays, à cause du chômage », a indiqué le directeur Afrique centrale de la BAD, Ousmane Doré.

Page 3

EDITORIAL

Appuis

Page 2

DISPARITION

Le directeur général de la société Energie électrique du Congo est décédé hier à Tunis

Page 5

ÉDITORIAL

Appuis

Rien n'est plus important, dans le moment présent, que d'aider la République démocratique du Congo (RDC) à résoudre les problèmes auxquels son peuple se trouve confronté. Ayant réussi à franchir quasiment sans encombre l'étape difficile que constituait la triple échéance électorale du 30 décembre et s'employant aujourd'hui à mettre en place une nouvelle gouvernance dans un climat apaisé, les autorités du pays ont, en effet, toutes les pièces en main pour asseoir sur des bases solides la paix intérieure dont dépendent les progrès à venir.

Ne tissons pas trop vite et trop tôt des couronnes au président Félix Tshisekedi qui va devoir concrétiser le programme ambitieux sur lequel il s'est fait élire mais, disons sans l'ombre d'un doute qu'il a aujourd'hui la capacité de réussir là où ses prédécesseurs ont échoué : rétablir la paix sur toute l'étendue de l'immense territoire congolais, mettre de l'ordre dans la gouvernance publique, lutter de façon efficace contre les dérives financières qu'exploitent cyniquement de puissants groupes industriels, créer les grandes infrastructures de communication qui accéléreront le développement économique du pays, donner la priorité à l'éducation et à la santé, faire aussi et ce n'est pas rien de la RDC le moteur de l'intégration régionale.

Homme de consensus, le successeur de Joseph Kabila détient un atout décisif qui est celui de l'appui des puissances extérieures. Appui, d'abord, des plus proches voisins de la RDC – parmi lesquels figure en très bonne place le Congo Brazzaville – que les tensions internes accompagnant le processus électoral inquiétaient jusqu'à présent au plus haut point. Appui, ensuite, de l'Union africaine qui redoutait, elle aussi, de voir l'une des nations les plus vastes et les plus peuplées du continent sombrer dans le chaos. Appui, enfin, de la communauté internationale tout entière qui se préparait sans le dire à une crise qu'elle aurait été incapable de gérer et dont les troupes de la Monusco auraient payé sans aucun doute le prix fort.

Le plus important, dans le contexte positif qui se précise de jour en jour, est pour les nouvelles autorités de la RDC d'envoyer des signaux forts et clairs au monde extérieur. Si elles le font vite et bien, elles verront affluer vers leur pays des appuis de toute nature qui leur permettront de mener à bien leur grand dessein.

Les Dépêches de Brazzaville

DIALOGUE POLITIQUE

François Louncény Fall salue la détermination du Congo

En séjour de travail au Congo, le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies pour l'Afrique centrale a entamé, depuis le 13 février, des échanges avec les acteurs politiques de la majorité, de l'opposition et du centre.

François Louncény Fall s'est réjoui de la détermination des autorités congolaises à privilégier les vertus du dialogue. Le fonctionnaire onusien l'a déclaré à la sortie de l'audience que le secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), Pierre Ngolo, lui a accordée, le 14 février à Brazzaville. « Les Nations unies suivent de très près l'évolution de la situation politique au Congo, notamment des efforts qui sont entrepris pour créer les bases d'un dialogue. C'est ainsi que nous saluons la mise en place du Conseil consultatif du dialogue. Nous encourageons toute la classe politique à accepter de participer au dialogue, parce que c'est la seule voie qui puisse permettre à un pays de se stabiliser et



François Louncény Fall s'entretenant avec Pierre Ngolo

d'avancer », a-t-il déclaré.

Louncény Fall a indiqué qu'il a fait un tour d'horizon de l'actualité politique, économique et sociale avec Pierre Ngolo. Les deux personnalités ont notamment salué le démarrage de l'opération de désarmement, démobilisation et réintégration des ex-combattants dans le département du Pool à laquelle les Nations unies participent. L'objectif, a renchéri le fonctionnaire onusien, est de ramener la stabilité socio-politique au Congo.

Le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies pour l'Afrique centrale a loué l'engagement du secrétaire général du PCT à cultiver le dialogue. Par ailleurs, Louncény Fall a sollicité auprès de la majorité présidentielle l'ouverture de l'espace d'expression à l'opposition. « Lorsque l'opposition s'exprime librement dans un pays, cela permet de nourrir la démocratie et de consolider le dialogue », a-t-il conclu.

Roger Ngombé

COMMERCE

De nouveaux outils mis en service pour le dédouanement des marchandises

La direction générale des Douanes et des droits indirects, en partenariat avec la société Web fontaine-Congo, a lancé, la semaine dernière à Pointe-Noire, le « portail e-douanes » ainsi que la Déclaration préalable à l'importation (DPI), pour faciliter les formalités de dédouanement.

Plus de deux cents douaniers, importateurs et commissionnaires agréés ont assisté à la présentation des nouveaux outils par le directeur des systèmes d'information au ministère des Finances et du budget, Guy Noël Londongo. Ces applications ouvertes gratuitement aux usagers leur permettront d'effectuer les formalités de dédouanement sans se déplacer. Le-douane garantit la traçabilité des opérations effectuées ainsi que la célérité dans l'obtention des documents y relatifs. La DPI vise, quant à elle, la mo-

dernisation du système de contrôle et de valorisation des importations et exportations.

Représentant le directeur général des Douanes, la directrice de la prévision et des statistiques, Lucie Sakala, a indiqué que « l'application e-douane dématérialise les procédures et documents afférents puis, permet le suivi et la gestion des opérations en temps réel. Il facilite également les opérations et sécurise les recettes fiscales ».

Bien que satisfaits de cette énième application lancée après le Guichet

unique de dédouanement (GUD), les opérateurs économiques ont, toutefois, déploré la multiplicité des applications et souhaité qu'il y ait une seule et unique application pour ne plus s'embrouiller dans les formalités de dédouanement.

Ce lancement s'inscrit dans le cadre du Projet de facilitation et de dématérialisation des opérations douanières, initié par le ministère des Finances. Dans le but de faciliter le dédouanement, la tutelle a déjà installé le GUD dans presque tous les départements du pays. Signalons que pour permettre aux douaniers et opérateurs économiques de Pointe-Noire de s'imprégner davantage de ces nouveaux outils, un séminaire de formation a été lancé depuis le 11 février.

Lopelle Mboussa Gassia

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé,
Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana

(chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué

(chef de service),

ÉDITION DU SAMEDI :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat - Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordonnatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Maouakani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

EMPLOI DES JEUNES

La BAD et le BIT misent sur les opportunités du secteur agricole

L'Afrique centrale qui connaît l'explosion démographique et le chômage des jeunes devrait investir dans la formation et la transformation de la chaîne de valeur. Les deux organisations ont promis d'accompagner les pays de la sous-région à juguler la crise du monde rural.

Lors d'une conférence de presse qu'ils ont conjointement animée, le 13 février à Brazzaville, le directeur de la région Afrique centrale de la Banque africaine de développement (BAD), Ousmane Doré, et la représentante Afrique du Bureau international du travail (BIT), Cynthia Samuel-Olonjuwon, ont insisté sur les projets à fort impact socio-économique.

La majorité des jeunes, toujours plus nombreux, vit et travaille en milieu rural. Des opportunités doivent être offertes à cette jeunesse dans les secteurs agro-industriels pour réduire le chômage et transformer les filières agricoles.

Le directeur général Afrique centrale de la BAD a indiqué que les dirigeants de la sous-région adhèrent à cette vision et qu'ils sont disposés à investir dans l'agriculture et à diversifier les économies de leurs pays. La République du Congo pourra être retenue, cette année, pour bénéficier d'un programme de



formation et de développement des compétences des jeunes, en vue de leur insertion dans le secteur agricole ; d'un financement de la BAD destiné à l'employabilité et la promotion

du monde rural. « La problématique de l'emploi des jeunes dans le secteur agricole est au cœur des préoccupations de la banque. Nous voulons ainsi retenir les jeunes africains

Les deux personnalités face à la presse obligés de fuir leurs villages et même leur pays, à cause du chômage », a estimé Ousmane Doré.

Les projets envisagés par la banque panafricaine sont certes

séduisants mais, parvenir à attirer les jeunes gens dans les champs constitue une autre paire de manches. L'institution financière s'associe avec le BIT pour aider les Etats à créer les conditions de travail décentes et à réduire les inégalités. Les deux partenaires vont plancher sur les questions liées à la modernisation du métier agricole, l'accès à la terre et au marché, etc.

La représentante du BIT s'est montrée rassurante quant aux retombées du forum de Brazzaville. « Ce que nous faisons à Brazzaville aujourd'hui et demain, avec les membres des gouvernements, des administrations, des syndicats et des ONG, c'est de rechercher les pistes de solution à ces difficultés », a déclaré Cynthia Samuel-Olonjuwon, promettant de mobiliser d'autres partenaires afin de permettre à l'Afrique centrale de faire face à la crise du chômage et de bien nourrir sa population.

Fiacre Kombo

ARTISANAT

Des professionnels s'organisent en fédération

Les délégués des différentes associations des artisans ont tenu, le 13 février à Brazzaville, l'assemblée constitutive marquant la sortie officielle de leur plate-forme. L'alliance milite pour la promotion des corps de métier en tant qu'un secteur économique à part entière.

Le secteur artisanal et ses divers corps de métiers constituent l'un des pourvoyeurs d'emplois au Congo ; les artisans étant des acteurs sociaux importants qui aident à atténuer les tensions sociales à travers la formation et l'emploi qu'ils apportent aux jeunes. D'après les initiateurs, l'objectif de la fédération est de valoriser l'artisanat congolais et protéger la profession.

La démarche des artisans est tout à fait conforme à la législation nationale et bénéficie du soutien de la tutelle. « La loi 07/2010 du 22 juin 2010 fixe le cadre réglementaire dans lequel doit évoluer le secteur et permet le regroupement des artisans en vue de la défense de leurs intérêts. Avec pour objectif de faire de l'artisanat un secteur économique à part entière », a indiqué le directeur général de l'Agence nationale de l'artisanat (Ana), Serge Gaston Mondele-Mbouma.

Il existe plusieurs dizaines d'associations professionnelles dans le pays qui militent en rangs dispersés. Quant à la nomenclature de l'artisanat, la loi reconnaît plus de deux cent quarante métiers. C'est pourquoi, un grand nombre des projets de développement en faveur de l'autonomisation des filles ou femmes vulnérables et des jeunes en quête de l'emploi tourne autour des métiers artisanaux. L'Ana veut accorder prioritairement la place aux praticiens du secteur pour qu'ils posent les véritables problèmes rencontrés au quotidien. Mieux, la fédération qui vient de voir le jour est désormais l'interlocutrice entre l'administration publique et les artisans ainsi qu'entre les artisans et les partenaires au développement. « Si ces acteurs qui sont censés créer des conditions, de l'emploi ou former des jeunes ne sont pas bien encadrés, l'on n'aura pas demain des artisans formés et chevronnés. L'avenir du secteur en dépend », a rappelé Serge Gaston Mondele-Mbouma.

Notons qu'à l'issue de leur rencontre, les artisans ont adopté les documents statutaires de la fédération et ont pu mettre en place un bureau national de six membres avec à leur tête le couturier modéliste, Luc-Éric Ngossina.

Le nouveau président conduira des tournées à l'intérieur du pays pour sensibiliser ses pairs à la nouvelle vision de développement de la corporation.

F.K.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'UMNG et l'ISTP liés par un partenariat

L'accord signé le 14 février à Brazzaville permettra à l'Institut des sciences et techniques professionnelles (ISTP) de tirer profit de l'expertise de l'Université Marien-Ngouabi (UMNG) et de bénéficier d'un accompagnement sur le plan académique et scientifique.

Les deux parties s'accordent à mettre en œuvre une collaboration dans les domaines de la pédagogie, la recherche et l'administration. Elles s'engagent notamment à favoriser l'échange des enseignements, le co-encadrement de mémoires et la participation aux jurys de leur soutenance ; encourager la réalisation de projets communs de recherche, l'organisation conjointe de rencontres scientifiques et l'échange de publications scientifiques ; développer conjointement des activités culturelles et sportives dans les deux établissements ; promouvoir l'échange de personnels administratifs ; encourager la co-diplomation.

Ainsi, parlant des bénéfices que va engendrer la création de nouvelles opportunités par cet accord, Paul Louzolo Kimbembe, vice-recteur de l'UMNG, chargé de la recherche et de la coopération, a déclaré : « Le but ultime est d'accompagner nos partenaires dans leur évolution en vue d'obtenir, entre autres, le label Cames vers une reconnaissance au plan international ».

Le directeur général de l'ISTP, Charles Mambouana, a souligné l'intérêt de cette convention de partenariat ainsi que les attentes qu'elle suscite de leur part. « Nul doute que ce partenariat est un appui à l'assurance qualité de l'enseignement supérieur dispensé à l'ISTP. En étant axé, entre autres, sur l'échange des personnels administratifs et des enseignants, sur la co-diplomation, ce partenariat va permettre à l'ISTP de conjurer ces



La cérémonie de signature de l'accord entre le directeur général de l'ISTP et le recteur de l'UMNG

tendances humaines avec l'aide de l'expertise de l'UMNG », a-t-il indiqué, ajoutant : « La présence des universitaires de la seule université publique que compte à ce jour notre pays dans les établissements privés d'enseignement supérieur peut aider ces établissements privés à adopter les standards universitaires tant nationaux qu'internationaux ». L'ISTP est un établissement privé d'enseignement supérieur qui a reçu son agrément définitif le 23 juin 2008. Il propose trois types de formation : une formation permanente en informatique ouverte à tous organisée pendant les vacances ; une formation de courte durée au niveau BTS, vestiges d'un passé récent et, principalement, dans le cadre du système LMD, une formation initiale et continue dans deux domaines de formation, notamment les sciences économiques et la gestion, où sont délivrées six licences professionnelles, et les sciences et technologies.

La spécificité de l'ISTP repose sur son pôle de formation en sciences et technologies qui s'articule autour de cinq spécialités ou options, à savoir génie civil ou bâtiment et travaux publics, électronique et électricité industrielle, réseaux et télécommunications, systèmes informatiques et génie logiciel. L'établissement délivre des licences réellement professionnelles grâce à un dispositif qui accompagne les étudiants au cours de leur formation. Ainsi, un service de stage, en relation avec un réseau de partenaires, établit, en collaboration avec les départements et le service de la scolarité, une stratégie pour la recherche de stages. De plus, des laboratoires et ateliers équipés d'un matériel de pointe sont mis à la disposition des apprenants pour la pratique.

A noter que cet accord a été signé du côté de l'UMNG par son recteur, le Pr Jean Rosaire Ibara, et du côté de l'ISTP par son directeur général, Charles Mambouana.

Guillaume Ondzé

AVIS DE VACANCE DE POSTE

Une importante société de la place recherche pour ses agences de Brazzaville et Pointe-Noire, les profils listés ci-après.

Les dossiers de candidature devront être envoyés électroniquement à l'adresse :

recrutementsaucongo@gmail.com, et constitués d :

- une lettre de motivation, précisant le poste;
- un Curriculum Vitae

Délai de dépôt : 25 février 2019

ASSISTANTE DE DIRECTION BZV

Lieu d'affectation : Brazzaville Rattachement : Direction Générale Missions/

Tâches principales :

- Gestion de l'agenda de la Direction Générale ;
- Accueillir, informer et orienter le personnel et les visiteurs de l'entreprise;
- Gestion du courrier en liaison avec l'extérieur et les directions/départements internes ;
- Saisir, mettre en forme divers documents (courriers, rapports, convocations...), les reproduire et/ou les scanner et les diffuser ;
- Saisir et mettre à jour les bases de données utilisées à la Direction Générale ;
- Constitution et préparation de dossiers ;
- Assurer la gestion des voyages du personnel (réservation de vol, achats de billets, hébergement...)
- Classer et archiver (papier et numérique) les documents et informations de la Direction Générale.
- Préparer différentes réunions de la Direction Générale et en réaliser les comptes rendus.

Profil recherché :

Bac +2/3 en Secrétariat de Direction

Au moins 5 ans d'expérience professionnelle à un poste similaire

Excellente expression orale et rédactionnelle

Maîtrise des outils de bureautiques (Word, Excel, PowerPoint...) et des modes de communication

(téléphone, messagerie, agenda électronique...)

Discrétion, dynamisme et organisation du travail

AGENT COMMERCIAL BZV

Lieu d'affectation : Brazzaville

Rattachement : Direction Commerciale & Marketing

Missions/Tâches principales :

- Développer la commercialisation des produits de l'entreprise auprès des clients-entreprises dans sa zone de compétence ;
- Contrôler et assurer le ravitaillement en produits chez les différents clients-entreprises après analyse des commandes ;
- Assurer la veille concurrentielle auprès des clients-entreprises et proposer des mesures de réajustement ;
- Développer le portefeuille clients-entreprises par le recrutement de nouveaux clients;
- Préparer & soumettre des appels d'offres, des offres commerciales, etc.
- Suivre les créances clients et le recouvrement, mettre à jour les balances clients de son portefeuille en collaboration avec la comptabilité ;
- Mettre à jour les dossiers-clients : fiches clients, analyse et notes de synthèse, documents juridiques et fiscaux...

Profil recherché :

Minimum Bac 3 en Gestion des entreprises, Ecole de Commerce ; Minimum 3 ans d'expérience dans le domaine de la Vente Corporate ; Connaissances techniques dans le secteur pétrolier ; Culture marketing, technique et de gestion financière ; Maitrise de l'outil informatique
Maîtrise de l'Anglais ; Capacités d'organisation & de synthèse, Rigueur
Bonne tenue, éloquence ; Esprit d'équipe ;
Sens de la négociation ; Réactivité, Proactivité.

ASSISTANTE DE DIRECTION PNR

Lieu d'affectation : Pointe-Noire

Rattachement : Direction Générale

Missions/Tâches principales :

- Gestion de l'agenda de la Direction Générale ;
- Accueillir, informer et orienter le personnel et les visiteurs de l'entreprise;
- Gestion du courrier en liaison avec l'extérieur et les directions/départements internes ;

- Saisir, mettre en forme divers documents (courriers, rapports, convocations...), les reproduire et/ou les scanner et les diffuser ;
- Saisir et mettre à jour les bases de données utilisées à la Direction Générale ;
- Constitution et préparation de dossiers ;
- Assurer la gestion des voyages du personnel (réservation de vol, achats de billets, hébergement...)
- Classer et archiver (papier et numérique) les documents et informations de la Direction Générale.
- Préparer différentes réunions de la Direction Générale et en réaliser les comptes rendus.

Profil recherché :

Bac +2/3 en Secrétariat de Direction

Au moins 5 ans d'expérience professionnelle à un poste similaire

Excellente expression orale et rédactionnelle

Maîtrise des outils de bureautiques (Word, Excel, PowerPoint...) et des modes de communication

(téléphone, messagerie, agenda électronique...)

Discrétion, dynamisme et organisation du travail

AGENT COMMERCIAL PNR

Lieu d'affectation : Pointe-Noire

Rattachement : Direction Commerciale & Marketing

Missions/Tâches principales :

- Développer la commercialisation des produits de l'entreprise auprès des clients-entreprises dans sa zone de compétence ;
- Contrôler et assurer le ravitaillement en produits chez les différents clients-entreprises après analyse des commandes ;
- Assurer la veille concurrentielle auprès des clients-entreprises et proposer des mesures de réajustement ;
- Développer le portefeuille clients-entreprises par le recrutement de nouveaux clients;
- Préparer & soumettre des appels d'offres, des offres commerciales, etc.
- Suivre les créances clients et le recouvrement, mettre à jour les balances clients de son portefeuille en collaboration avec la comptabilité ;
- Mettre à jour les dossiers-clients : fiches clients, analyse et notes de synthèse, documents juridiques et fiscaux...

Profil recherché :

Minimum Bac 3 en Gestion des entreprises, Ecole de Commerce ;

Minimum 3 ans d'expérience dans le domaine de la Vente Corporate ;

Connaissances techniques dans le secteur pétrolier

Culture marketing, technique et de gestion financière

Maitrise de l'outil informatique

Maîtrise de l'Anglais

Capacités d'organisation & de synthèse, Rigueur

Bonne tenue, éloquence ;

Esprit d'équipe ;

Sens de la négociation ; Réactivité, Proactivité.

ASSISTANT TRANSPORT ET LOGISTIQUE

Lieu d'affectation : Pointe-Noire

Rattachement : Direction des Opérations

Missions/Tâches principales :

- Programmer et suivre les livraisons de produits ;
- Tenir à jour quotidiennement les stocks des points de vente;
- Tenir à jour les données de transport des produits;
- Gérer les Bons de Livraison retours ;
- Contrôler la conformité des factures transport
- Suivre les approvisionnements en produits
- Elaborer le reporting mensuel;
- Inspecter les camions des transporteurs, établir les fiches d'inspection
- Escorter les livraisons, superviser les opérations de dépotage

Profil recherché :

Minimum Bac 2 en Gestion des entreprises, Logistique et Transport ou Ecole de Commerce ;

1 à 2 ans d'expérience dans le domaine;

Connaissance de la législation en matière de transport ; Maitrise des règles et consignes de sécurité Connaissance des procédures de stockage

Réactivité, disponibilité

Ténacité, énergique et persévérance

Sens du travail en équipe, rigueur, pragmatisme

SENSIBILISATION AUX DROITS DE L'HOMME

Le Pajed lance une campagne spéciale en langues nationales

Démarrée le 14 février à Brazzaville, l'opération a pour objectif de sensibiliser la population lambda à la problématique du respect des droits humains.

Le Programme d'assistance juridique pour l'égalité en droit (Pajed) veut contribuer, à travers la campagne qu'elle vient de lancer, au renforcement de la gouvernance judiciaire participative afin de mieux rapprocher la justice du justiciable.

Elle se fera en langues nationales pour faciliter la compréhension et vise trois objectifs fondamentaux. Il s'agit notamment de vulgariser et valoriser les textes légaux nationaux ; d'œuvrer en faveur du respect des instruments juridiques régionaux et internationaux ratifiés par le Congo et de développer des actions visant à emmener l'Etat à se mettre à la hauteur des engagements nationaux, régionaux et internationaux en matière de respect des droits humains et libertés fondamentales.

« La quiétude qui règne sur l'ensemble du territoire national nous enjoint de poursuivre l'œuvre de consolidation de la paix. Voilà pourquoi, à partir de la date d'aujourd'hui, le Pajed, se référant à sa feuille de route et à son agenda 2028, lance officiellement sa campagne de proximité pour sensibiliser la population aux droits humains », a précisé le président de cette ONG, Côme Hermann Ngandounou.

Faisant le bilan de ses activités, le président du Pajed s'est réjoui des progrès accomplis seulement en une année d'existence. Le travail abattu par l'ONG, a dit Côme Hermann Ngandounou, a porté, entre autres, sur la réparation juridique des dommages corporels sur un citoyen victime d'un accident de voie publique ; le règlement social de la situation des dix-huit familles victimes de l'érosion de Ngamakosso, à Talangai, le sixième arrondissement de Brazzaville.

Créé le 14 février 2018, le Pajed a pour objectifs de promouvoir les droits et devoirs de l'homme ainsi que l'équité de la justice ; les valeurs sociales et morales afin de prévenir toutes formes de discriminations et d'abus. L'ONG assiste aussi les individus vulnérables, victimes du droit privé et public par une médiation auprès des tribunaux, dénonce toute forme de violation des droits de l'homme et lutte contre les antivaleurs.

Firmin Oyé

DISPARITION

Le directeur général de l'Energie électrique du Congo est décédé à Tunis

Louis Kanoha-Elenga a rendu l'âme, le 14 février, à la clinique Ben Arous de Tunis, suite à des brûlures de troisième degré.

Ingénieur en électricité, l'illustre disparu a assumé plusieurs fonctions dans le secteur de l'énergie au Congo. Conseiller du président de la République en énergie depuis 2007, Louis Kanoha-Elenga a été nommé directeur général, président du directoire de la Société nationale d'électricité (SNE), le 28 juin 2013. Il a, par ailleurs, été tour à tour chef de projet de la centrale à gaz de Djeno, à Pointe-Noire; directeur des projets à la So-



Louis Kanoha Elenga
Société nationale des pétroles du Congo; administrateur général

de la Société congolaise de production de l'électricité. Diplômé de l'Institut polytechnique José-Echeverría de la Havane, à Cuba, et détenteur du Certificat d'études supérieures spécialisées en économie et politique de l'énergie de Grenoble 2, en France, Louis Kanoha-Elenga a passé six ans à la tête de la SNE.

La plus grande mutation de l'entreprise s'est faite sous lui, notamment la privatisation de la SNE entamée par le gouvernement en 2018. Ainsi, l'on est passé de la SNE à l'Energie électrique du Congo.

Rominique Makaya

SANTÉ

La clinique municipale Albert-Leyono sera dotée d'une unité de dialyse

L'annonce a été faite le 12 février par le maire, Christian Roger Okemba, à l'ouverture de la session ordinaire budgétaire du conseil départemental et municipal de la ville de Brazzaville.

Parlant de certains partenariats existant entre la mairie de Brazzaville et d'autres villes, ce dernier a évoqué celui en perspective avec International clinic, une structure sanitaire du Maroc, pour la mise en place d'une unité de dialyse à la clinique municipale Albert-Leyono dont l'initiative a débuté

avec la campagne de soins volontaires en octobre dernier. En outre, il a évoqué le renouvellement et la redynamisation de l'accord avec la mairie de Dresde, en Allemagne, ainsi que la coopération dans le cadre du jumelage avec la mairie de Reims, en France, qui a mis à la disposition de la mairie de Brazzaville un important lot d'équipement hospitalier dont une partie est déjà arrivée au port maritime de Pointe-Noire.

Jean Jacques Koubemba

COMMUNIQUE

LE MINISTRE DE L'INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION PORTE A LA CONNAISSANCE DES CANDIDATS INSCRITS AU CONCOURS D'ENTREE AU COURS D'OFFICIERS SUBALTERNES DE POLICE, QUE LEDIT CONCOURS, DONT LES EPREUVES ECRITES ETAIENT INITIALEMENT PREVUES POUR LES JOURNEES DES 16 ET 17 FEVRIER 2019, EST REPORTE AU DIMANCHE 24 FEVRIER 2019, DANS L'ENCEINTE DU RECTORAT DE L'UNIVERSITE MARIEN NGOUABI DE BRAZZAVILLE.

LA LISTE DES CANDIDATS RETENUS APRES EXAMEN DES DOSSIERS, SERA AFFICHEE LE MERCREDI 20 FEVRIER 2019 A LA DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION, DES FINANCES ET DE L'EQUIPEMENT (DGAPE).

LES CANDIDATS RETENUS SONT PRIES DE SE PRESENTER AU RECTORAT AU PLUS TARD A 07 HEURES PRECISES, MUNIS DE LEURS PIECES D'IDENTITE POUR DES BESOINS DE CONTROLE.

LES EPREUVES DUDIT CONCOURS PORTERONT SUR ; UN SUJET D'ORTHOGRAPHE ET UN SUJET DE DISSERTATION./-

POUR LE MINISTRE DE L'INTERIEUR
ET DE LA DECENTRALISATION
LE DIRECTEUR GENERAL DE L'ADMINISTRATION,
DES FINANCES ET DE L'EQUIPEMENT


COLONEL JULES EBOUA

AVIS A SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET
POUR LE RECRUTEMENT DES SPECIALISTES

L'Organisation à but non lucratif Traidlinks recherche :

1. Manager Cluster
2. Spécialiste en développement de PME
3. Spécialiste de la politique et réformes commerciales
4. Directeur Financier et Comptable
5. Spécialiste en climat d'affaires

Les personnes éligibles et qualifiées sont invitées à présenter leurs dossiers de candidature en vue de cette présentation.

Le dossier de candidature devra comporter les documents ci-après :

Un curriculum vitae ; Une copie du diplôme

Les termes de référence détaillées de cette mission sont disponibles à www.jobinbrazza.com

Les dossiers de candidatures sont à envoyer aux adresses électroniques suivantes :

david.rugamba@traidlinks.org avec copie à christianguinta@gmail.com

lindachantal77@hotmail.fr

La date limite de candidature est le 25 février 2019.

Contact : + 242 06 607 29 29

INSERTION LEGALE

Société MINERELYA CONGO SARL

RCCM CG/PNR/18B62

Capital : 10.000.000 FCFA

NUI : M2018110000202096

Siège social : Centre-ville, vers l'école primaire Tchicaya

Modification du 12/02/2019 N° M2/19-3020 au Tribunal de commerce de Pointe-Noire :

1-Nouveau Gérant : Monsieur ALI ABDEL REDA, né le 08/04/1983 en Côte d'Ivoire, de nationalité : Ivoirienne

2-Vente ou cession de parts entre Monsieur JABER REDA le cédant et Monsieur ALI ABDEL REDA, le cessionnaire (50) parts.



DÉCOUVREZ NOS NOUVELLES DESTINATIONS



VIENNE

À PARTIR DE

720 200 *XAF TTC A/R

ATHÈNES

À PARTIR DE

734 600 *XAF TTC A/R

MIAMI

À PARTIR DE

1 270 054 *XAF TTC A/R

*Période de vente : avant le 05 février 2019. Période de voyage : à partir du 03 avril 2019. ** Période de voyage : à partir du 1^{er} avril 2019. Via Casablanca.



ROYALAIMAROC.COM
 CONTACTEZ ROYAL AIR MAROC OU VOTRE AGENCE DE VOYAGE
 CONTACT AGENCE : 06 628 2828

VENEZUELA

Juan Guaidó fixe la date d'entrée de l'aide humanitaire américaine

Le président du parlement vénézuélien, reconnu comme chef de l'Etat intérimaire par une cinquantaine de pays, a affirmé, le 12 février à Caracas, que l'aide humanitaire américaine entrera dans le pays le 23 février, bien que le chef de l'Etat, Nicolas Maduro, y soit fermement opposé.

« Le 23 février, ce sera le jour où l'aide humanitaire entrera au Venezuela », a assuré Juan Guaidó lors d'un rassemblement de ses partisans venus demander aux forces armées de laisser passer les aliments et les médicaments actuellement stockés aux frontières du Venezuela.

C'est sur une estrade que Juan Guaidó, 35 ans, a demandé aux quelques deux cent cinquante-mille bénévoles inscrits d'être prêts pour prendre part à l'acheminement de l'aide d'urgence.

« L'aide humanitaire va entrer au Venezuela, c'est sûr ! Car, l'usurpateur (Maduro) n'aura pas d'autre choix que de quitter le Venezuela. Ce



n'est pas la première fois que le Venezuela va devoir se libérer d'un tyran, espérons que ce soit la dernière », a déclaré l'opposant.

Le parlement vénézuélien, la seule institution contrôlée par

L'aide humanitaire américaine bloquée (DR) l'opposition dans le pays, a lancé un appel aux militaires par la voix de son président. « Ceci est un ordre adressé aux forces armées : laissez entrer l'aide humanitaire une fois pour toutes, halte à la répression »,

a-t-il dit.

Entre-temps, le chef de la diplomatie vénézuélienne, Jorge Arreaza, a assuré, lors d'une conférence de presse aux Nations unies, qu'il n'y avait pas de crise humanitaire dans son pays.

Parallèlement, le président Nicolás Maduro, investi le 10 janvier dernier pour un deuxième mandat entaché d'accusations d'illégitimité, a nié dans une interview l'existence d'une crise humanitaire. Il a assuré qu'il n'y avait pas de famine et qu'en Occident, la situation au Venezuela est déformée pour justifier une intervention.

Le dirigeant vénézuélien, soutenu notamment par la Russie,

la Chine et la Turquie, s'est de nouveau dit victime d'un « coup d'État » fomenté par Washington. Alors que son pays fait face à de graves problèmes de liquidités, il a dénoncé une « persécution financière » et le blocus économique imposé au pays, « première réserve de pétrole au monde ». Nicolás Maduro a également réclamé le retour de quatre-vingts tonnes de réserves d'or de son pays, déposées au Royaume-Uni. « Ils devraient envoyer un convoi avec les dollars qu'ils nous ont volés. Avec ça, nous serions en mesure de résoudre les problèmes de notre pays », a expliqué le chef de l'État.

Yvette Reine Nzaba

SOMALIE

L'US Africom plutôt favorable à l'efficacité des raids aériens

Grâce à l'action de l'Amisom, les shebab ont quitté les centres urbains mais pour mieux se concentrer sur les zones rurales.

Dès sa prise de fonction, le président américain, Donald Trump, a laissé plus de latitude aux chefs militaires sur le terrain. Ce qui s'est traduit par une intensification des frappes aériennes contre les jihadistes somaliens (trente-cinq raids en 2017, quarante-sept en 2018 et déjà douze depuis le début de l'année). Le dernier a fait vingt-quatre tués dans les rangs des shebab.

Quelques jours plus tard, ces derniers ont perpétré un nouvel attentat à Mogadiscio (onze victimes) et revendiqué l'assassinat du directeur du port de Bossasso.

Le commandement militaire américain pour l'Afrique explique que l'objectif de ces opérations est d'empêcher les milices shebab de « tirer parti de refuges sécurisés qui leur permettent de renforcer leurs capacités et d'attaquer le peuple somalien ».

Dans un rapport relatif à la situation en Somalie, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a remis en cause l'efficacité de cette campagne aérienne en faisant observer que les jihadistes somaliens conservaient toujours « leur force et leurs capacités opération-

nelles ». Des frappes aériennes ne sont efficaces que si elles accompagnent des forces terrestres, selon le général Thomas Waldhauser, le chef de l'US Africom, lors d'une audition au Sénat américain, le 7 février. « L'armée nationale somalienne doit se développer, doit intensifier ses efforts et assumer la responsabilité » de la sécurité de son pays, a-t-il poursuivi.

Par ailleurs, le général Waldhauser a insisté sur l'influence grandissante de la Russie et de la Chine en Afrique, où les États-Unis comptent réduire leurs effectifs militaires d'au moins 10% dans les années à venir.

Noël N'dong

COMMUNICATIONS

Les Nations unies alertent sur les méfaits de l'utilisation abusive des écouteurs et des smartphones

Les experts de la santé de l'ONU ont fait une déclaration conjointe sur la question, exhortant les gouvernants à mettre sur pied une politique efficace, capable de promouvoir de nouvelles directives pour rendre les appareils d'écoute personnelle plus sûrs.

La déclaration des experts souligne qu'environ un milliard de personnes âgées de 12 à 35 ans risquent une perte auditive irréversible du fait de l'exposition à des sons forts, tels que la musique diffusée sur leur smartphone.

Intervenant de son côté, le responsable technique à la division de prévention de la surdité et perte d'ouïe à l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Shelly Chadha, a indiqué que plus d'un milliard de jeunes risquent de perdre l'audition simplement pour le fait de suivre régulièrement de la musique avec leurs écouteurs.

« Un jeune sur deux écoute des sons à des niveaux nuisibles, en utilisant son appareil audio personnel, y compris des smartphones, dont l'utilisation continue de croître à l'échelle mondiale. Ainsi, on estime aujourd'hui que la perte d'audition non traitée coûtera sept cent cinquante millions de dollars à l'économie mondiale », a-t-il ajouté, en précisant que l'initiative conjointe de l'OMS et de l'Union internationale des télécommunications cherche actuellement à remédier au manque de prise de conscience de ce qui constitue l'utilisation des appareils ayant un bruit excessif.

Contre la perte auditive

Selon l'ONU, une série de recommandations doit être présentée aux industriels, aux gouvernements ainsi qu'aux organismes de défense des consommateurs et de la société civile pour prévenir et contrer le phénomène.

« Ce que nous proposons, ce sont certaines fonctionnalités, telles que la limitation, la réduction automatique et le contrôle parental du volume. Ainsi, lorsque quelqu'un dépasse sa limite sonore, il a l'option de réduire automatiquement le volume à un niveau qui ne nuise pas à ses oreilles », a proposé l'ONU, en insistant sur le fait que le smartphone doit être équipé d'un compteur de vitesse, d'un système de mesure qui indique la quantité de son reçu et si la limite a été dépassée. Sinon, par exemple, ce sera comme quelqu'un qui conduit sur une autoroute mais sans indicateur de vitesse dans la voiture ni limite de vitesse. C'est pourquoi, les directives de l'ONU et de l'OMS proposent d'utiliser les technologies pour générer des profils d'auditeur individualisés. Selon l'OMS, en effet, plus d'une personne sur vingt (soit quatre cent trente-deux millions d'adultes et trente-quatre millions d'enfants) est atteinte d'une perte auditive invalidante. Ce qui constitue une incidence sur la qualité de sa vie. Et, la plupart de ces personnes atteintes vivent dans des pays pauvres et à revenu intermédiaire.

Rock Ngassakys

NATIONS UNIES

« Les terroristes gagnent du terrain au Sahel »

En marge du sommet de l'Union africaine à Addis-Abeba, en Ethiopie, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a répondu à plusieurs questions de France24 sur des sujets liés à l'Afrique.

Tout a commencé par la victoire à la présidentielle en République démocratique du Congo de Félix Tshisekedi, que l'ONU n'a pas contestée.

Mais également le traité de paix qui vient d'être signé en Centrafrique et surtout, la menace terroriste toujours présente au Sahel.

Antonio Guterres s'est inquiété de « l'expansion permanente des jihadistes » au Sahel, qui menacent désormais de nouveaux pays jusque-là épargnés, comme le Burkina Faso. Il pense que les Casque bleus

et forces de maintien de la paix ne suffisent plus : « Il faut des forces antiterroristes, des forces africaines soutenues par la communauté internationale. Sinon, les conséquences de l'expansion terroriste dépasseront l'Afrique », selon lui. Il appelle à « investir dans la sécurité et le développement ».

N.N'd.

AFRIQUE DU SUD

Des archéologues découvrent une ville engloutie depuis plusieurs années

Des chercheurs sud-africains ont dû recourir à une technologie laser pour reconstruire, en trois décennies, une ville gigantesque tombée dans l'oubli pendant deux siècles.

Il s'agit d'une véritable métropole, composée de centaines de foyers et de réseaux commerciaux. La ville s'appelle Kweneng. Elle a abrité un groupe ethnique parlant le tswana. Les huit cents propriétés familiales de Kweneng auraient hébergé plus de dix mille personnes. Des études révèlent aujourd'hui que Kweneng,

qui couvrait environ vingt kilomètres carrés, était à son apogée entre les XV^e et XIX^e siècles. Elle était probablement une ville riche et prospère, pensent les chercheurs. Plusieurs paires de parois rocheuses parallèles suggèrent qu'il y avait de nombreux passages dans la ville, dont beaucoup ressemblaient à des promenades à bétail, construits pour conduire des vaches et d'autres animaux d'élevage à travers certaines parties de la ville.

N.N'd.

METSTOIAUROUGE



**NOUVEAU
MASOLO+**
C'est plus de minutes
à prix réduits
***121*1*2#**

7 MIN
125 FCFA / 3 JOURS

3 MIN
60 FCFA / 1 JOUR



30 MIN

350 FCFA / 7 JOURS

Partners



AFRICA
DEVELOPMENT CLUB

CONSTRUISSONS ENSEMBLE
NOTRE RÉSEAU D'OPPORTUNITÉS

**Ouverture des préinscriptions à la 6^{ème} édition
du Forum International Afrique Développement
14 et 15 mars 2019 au Hyatt Regency de Casablanca, Maroc**

Casablanca, le 25 janvier 2019 - Le Club Afrique Développement du groupe Attijariwafa bank annonce l'ouverture des préinscriptions à la 6^{ème} édition du Forum International Afrique Développement, prévue les jeudi 14 et vendredi 15 mars 2019 à l'hôtel Hyatt Regency de Casablanca.

A la lumière des évolutions économiques et des enjeux de croissance du continent, cette édition adresse la problématique de l'intégration régionale ou « **Quand l'Est rencontre l'Ouest** » en présence d'acteurs politiques et économiques de premier plan à l'échelle des grandes régions africaines.

Aujourd'hui considéré comme la plate-forme de référence de dialogue et d'affaires en faveur de la Coopération Sud-Sud et Nord-Sud-Sud, le Forum prévoit de recevoir plus de 1500 chefs d'entreprises et décideurs de plus de 20 pays africains et pays partenaires afin d'identifier les leviers concrets de développement, générer des partenariats et des flux de trade à l'aide des espaces B to B et du Marché de l'Investissement.

Le Forum offre ainsi aux décideurs et investisseurs sur le continent la possibilité de participer à/au :

- un programme exclusif de workshops thématiques de haut niveau,
- des rencontres B to B et B to G,
- Marché de l'Investissement qui met à l'honneur, chaque année, plusieurs pays africains.

Impulsé par l'actionnaire de référence du groupe Attijariwafa bank, le fonds d'investissement panafricain AL MADA, le Forum a réuni depuis sa création, plus de 7500 opérateurs de 36 pays, avec plus de 17.000 réunions B to B.

Pour participer à la 6^{ème} édition du Forum International Afrique Développement, les opérateurs sont invités à s'inscrire dès aujourd'hui via le lien suivant :

<https://www.clubafriqueveloppement.com/fr/intro>

Les préinscriptions sont ouvertes jusqu'au 01 mars 2019 dans la limite des places disponibles.

Contact CREDIT DU CONGO
M. Jeru ISSALOU BOUCICI
Responsable Marketing et Communication
Mobile : +242 06 888 86 09 / 05 355 34 04
Email : jeru.issalou@creditducongo.com

Contact Club Afrique Développement
Mme Mariam EL KHALIFA
Responsable Relations Publiques
m.elkhalifa@attijariwafa.com



التجاري وفا بنك
Attijariwafa bank

CENTRAFRIQUE

L'ONU rappelle la nécessité de consolider la paix

Une délégation onusienne de haut niveau, en mission du 13 au 15 février dans le pays, a réaffirmé son appui au processus de pacification qui s'y est engagé.

La mission est intervenue une semaine après la signature, à Bangui, d'un accord de paix entre le gouvernement centrafricain et quatorze groupes armés. Un accord qu'a salué le Conseil de sécurité qui y voit « un pas important vers une paix et une stabilité durables en RCA et la restauration complète de l'autorité de l'État dans tout le pays ».

Lors de sa rencontre avec le chef d'Etat centrafricain, Faustin Archange Touadéra, la délégation des Nations unies a réaffirmé l'appui politique ainsi que l'accompagnement financier et technique par la communauté internationale de l'accord signé entre le gouvernement et les groupes armés.

A l'instar du secrétaire général de l'ONU, le Conseil de sécurité a exhorté les parties centrafricaines à appliquer l'accord de paix et souligné qu'il suivra de près son évolution.

« Il est important que la mise en œuvre se fasse de manière transparente et avec la participation des organisations de la société civile, y compris des femmes et des jeunes », ont souligné les membres du Conseil.

Une recommandation partagée par la délégation onusienne présente à Bangui, pour qui le contenu de l'accord doit être disséminé et bien expliqué à tous les Centrafricains.

« De la compréhension de l'accord dépendra aussi la gestion des attentes et des impatiences » de la population, a affirmé la sous-secrétaire générale pour l'Afrique au département des opérations de paix, Bintou Keita. « Le processus de paix en cours en RCA peut être appuyé par le Fonds pour la consolidation de la paix », a pour sa part déclaré le sous-secrétaire général pour l'appui à la consolidation de la paix, Oscar Fernandez-Taranco.

Créé en 2005, le Fonds pour la consolidation de la paix permet un octroi rapide et flexible de ressources financières pour lancer des activités de consolidation de la paix urgentes. Entre 2008 et 2018, le Fonds a soutenu quarante-cinq projets en République centrafricaine (RCA) – notamment dans le processus électoral et la réhabilitation des écoles de formation de la police et de la gendarmerie à hauteur de 71,4 millions de dollars.

Mettre fin à toute forme de violence contre les civils

Au cours de sa mission de trois jours, la délégation onusienne participera à des sessions de travail avec des membres du gouvernement centrafricain pour discuter du processus électoral et du plan de relèvement et de consolidation de la paix. La délégation rencontrera également des représentants de la société civile, y compris des femmes et des jeunes, acteurs indispensables de la consolidation de la paix. Car, les financements accordés par le Fonds pour la consolidation de la paix « sont fondés sur l'appropriation nationale et l'inclusivité », a souligné Fernandez-Taranco.

Si le Conseil de sécurité a accueilli avec satisfaction l'accord de paix, il a toutefois prévenu que ce dernier ne peut fonctionner sans la cessation des hostilités. Ses membres ont ainsi exhorté les groupes armés à cesser toute forme de violence à l'encontre des civils, des soldats de la paix et du personnel humanitaire de l'ONU, tout en soulignant l'urgence de mettre en œuvre efficacement le programme de désarmement, démobilisation, réintégration et rapatriement des autorités centrafricaines.

Par ailleurs, l'accord de paix signé à Bangui ne signifie pas pour autant que les exactions commises sont oubliées. Pour les membres du Conseil, les responsables de violations du droit international humanitaire et des droits de l'homme doivent rendre des comptes.

Ils ont souligné que la lutte contre l'impunité doit également être abordée par le biais des mécanismes de justice transitionnelle, de manière à contribuer aux efforts de réconciliation nationale durable.

Josiane Mambou Loukoula

SOUS-ALIMENTATION

La faim poursuit sa progression en Afrique

Un rapport de l'ONU, rendu public le 13 février, note que davantage d'Africains continuent d'être confrontés à l'insécurité alimentaire plus qu'ailleurs dans le monde et que 20% de la population africaine était sous-alimentée en 2017.

Intitulé « Aperçu régional de la sécurité alimentaire et de la nutrition en Afrique », le texte souligne que la faim ne cesse d'augmenter dans la région après plusieurs années de déclin, hypothéquant les efforts d'éradication déployés pour atteindre les objectifs de Malabo 2025 et le Programme de développement durable 2030, en particulier l'Objectif de développement durable 2 (ODD 2).

Le document, qui a été présenté le même jour lors d'une réunion présidée par la directrice générale adjointe de la FAO pour le climat et les ressources naturelles, Maria Helena Semedo, indique que deux cent trente-sept millions de personnes en Afrique subsaharienne souffrent de sous-nutrition chronique, entravant ainsi les progrès réalisés ces dernières années.

Dans leur préface conjointe du rapport, Abebe Haile-Gabriel et Vera Songwe, respectivement sous-directrice générale de la FAO pour l'Afrique et secrétaire exécutive de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), ont évoqué les causes de cette situation déplorable dans certains pays africains. « L'aggravation de la tendance en Afrique est due à la fois à la crise économique mondiale et

à la dégradation des conditions environnementales alors que de nombreux pays souffrent de la variabilité climatique ou de conditions climatiques extrêmes ou encore des deux à la fois », ont-ils relevé. « Le ralentissement de la croissance économique en 2016, du fait de la faiblesse des prix des produits de base, en particulier le pétrole et les minéraux, n'a pas arrangé les choses. L'insécurité alimentaire s'est aggravée dans les pays touchés par des conflits souvent accompagnés de sécheresses ou d'inondations. En Afrique australe et orientale, de nombreux pays ont ajouté les auteurs de l'étude. Selon le rapport qui a été élaboré conjointement par le Bureau régional de la FAO pour l'Afrique et la CEA, sur les deux cent cinquante-sept millions de personnes qui souffrent de la faim en Afrique, deux cent trente-sept millions vivent en Afrique subsaharienne et vingt millions en Afrique du nord. Et par rapport à 2015, on compte 34,5 millions de personnes sous-alimentées de plus en Afrique, dont 32,6 millions en Afrique subsaharienne et 1,9 million en Afrique du nord, précise-t-on.

La faim qui sévit en Afrique pousse certaines personnes à manger des aliments contaminés qui constituent un réel problème sanitaire et socio-économique, occasionnant la mort de quatre cent vingt mille personnes chaque année à travers le monde. La consommation d'aliments contaminés est la cause de plus de deux cents maladies, allant des affections diarrhéiques, qui tuent le plus, au cancer, prévient l'Organisation mondiale de la santé.

Mais l'enjeu est également socio-économique car, les maladies d'origine alimentaire sollicitent « lourdement les systèmes de soins de santé » et portent « préjudice aux économies nationales, au tourisme et au commerce », poursuit-elle.

La FAO estime que 1,3 milliard de tonnes de nourriture sont gaspillées chaque année alors que huit cent quinze millions de personnes sont sous-alimentées. S'agissant de l'impact financier découlant des maladies d'origine alimentaire, l'organisation relève qu'il est de quatre-vingt-quinze milliards de dollars (83,5 milliards d'euros) par an dans les économies à revenus bas ou moyens.

Nestor N'Gampoula

MÉDIAS

Vingt journalistes vont participer à une formation sur le management associatif

Le bureau exécutif du Réseau des spécialistes en communication sanitaire (Rescos) a confirmé, le 13 février à Brazzaville, la tenue dans les tout prochains jours de la formation au profit de ses membres.

La séance sera organisée et animée par un expert de la Banque mondiale pour permettre aux membres du Rescos de bien conduire leur organisation vers les objectifs qu'elle s'est fixés et de s'efforcer à donner un minimum de cohérence dans le tra-

service de l'actualité sanitaire du Congo et de l'Afrique centrale. L'occasion offerte à ces communicants donnera plus d'avantages à s'adapter au jargon du secteur de la santé afin de rendre plus aisé le traitement de leurs articles de presse et reportages.

tout système d'alerte précoce et de réaction tant au niveau national que local.

Rappelons que le bureau exécutif du Rescos est composé de neuf membres regroupant aussi bien des journalistes des organes de presse publics que privés de Brazzaville. Par ailleurs, l'équipe élue par l'assemblée générale a un mandat de deux ans renouvelable une fois. Elle est l'organe d'administration et de gestion.

Le directeur de cabinet de la ministre de la Santé et de la population, Florent Balandamio, indiquait lors d'une assemblée générale du Rescos que « Le Congo s'engageait à l'intégration de la composante communication en santé dans toutes ses interventions », ajoutant : « La communication constitue une intervention majeure pour la promotion de la santé et des soins préventifs comme la vaccination, l'hygiène et le dépistage. Elle occupe une place de choix dans la prévention et la prise en charge des catastrophes et des épidémies ».

Fortuné Ibara



vail. Selon le bureau exécutif du Rescos, cette formation sera aussi une opportunité d'intégrer les spécialistes de la communication dans les équipes techniques de santé, d'instaurer la confiance en temps de paix et d'intensifier la collaboration en période de crise sanitaire.

Le réseau est composé majoritairement des journalistes au

En collaboration avec la Banque mondiale, le bureau exécutif du Rescos a ciblé un effectif de vingt personnes pour participer à cette formation sur le management associatif. En effet, des journalistes et communicants bien formés et recyclés sont d'une importance capitale en cas de crise car, la communication fait partie intégrante de

POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

www.lesdepechesdebrazzaville.fr

THÉÂTRE SCOLAIRE

La vingtième édition du Fethesco a ouvert ses portes

En vue de promouvoir le sixième art en milieu scolaire, huit établissements sont en compétition, du 13 au 15 février, à l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville, pour tenter de remporter différents prix.

Cinq établissements, à savoir Dom-Helder-Camara (primaire), Immaculée conception (primaire), Antonio-Agostinho-Neto (lycée), Réconciliation (lycée) et Ecole militaire préparatoire général Leclerc (collège), ont entamé la première journée de la vingtième édition du Festival de théâtre scolaire (Fethesco).

Ce sont les élèves du primaire de l'école Dom-Helder-Camara qui ont entonné, avec brio, la première scène sur le thème « Amour et tradition ». Cette thématique est l'histoire d'un amour quasiment impossible entre la princesse Aïchatou et le jeune homme Moukanio, habitant du royaume Mbilima, du fait qu'ils ne partagent pas les mêmes coutumes et que leur union attirerait la colère des ancêtres.

L'école Immaculée primaire a joué une pièce de théâtre dans laquelle elle sensibilise à l'existence du VIH/sida, ses voies de transmission et ses



Quelques participants au festival

conséquences.

Par ailleurs, les lycéens d'Antonio-Agostinho-Neto ont également presté sur un « Amour conditionnel » dont le roi exige à tout prétendant qui souhaite épouser sa fille de lui rapporter une antilope qui n'est ni mâle ni femelle. Un véritable dilemme pour les jeunes hommes du village qui n'y voient aucune issue. Au final, seul un brave guerrier

parvint à résoudre l'énigme, donc à épouser la jeune princesse. « *Je suis très heureux de voir les élèves s'amuser sur la scène tout en éduquant la société. Les sujets qu'ils abordent sont de véritables faits actuels de société. Et à travers ce festival, ils transmettent de bonnes valeurs tant à l'ensemble du public venu les assister qu'à eux-mêmes* », a souligné An-



Les élèves de Dom-Helder-Camara primaire sur scène

toine Ambadrou, président et organisateur du Fethesco.

Pour la deuxième journée, les élèves d'Immaculée conception (collège), d'Aliyou fatima (collège), de la Martine (lycée), de Dom-Helder-Camara (lycée), de Lumumba (lycée) et de l'école militaire préparatoire Leclerc (lycée) ont présenté leur spectacle pour tenter de remporter l'un des prix mis en jeu.

Parmi ces huit établissements, certains en sont à leur première participation. Il s'agit notamment d'Aliyou-Fatima, la Réconciliation et la Martine.

Notons que cette vingtième édition du Fethesco prend fin ce 15 février, à l'IFC, avec au menu la proclamation des résultats et la remise des prix aux meilleurs prestataires.

Merveille Atipo (stagiaire)

SIXIÈME ART

Relance des journées théâtrales en campagne

L'initiative a été prise récemment par les dramaturges et comédiens du Kouilou qui se sont retrouvés à Madingo-Kayes. Gilfery Ngamboulou y a participé avec son groupe Les Sans voix, jouant à cette occasion la pièce «Le monde coule à nos pieds»

Plusieurs groupes venus de Pointe-Noire, Sibiti, Dolisie et Brazzaville ont pris part à la douzième édition des Journées de théâtre en campagne au cours de laquelle, il y a eu également des spectacles de conte, de danse et de musique.

Le public très mobilisé a contribué à la réussite de ces journées dont le but est la promotion du théâtre en milieu rural et faire découvrir, d'une manière générale, l'art dramatique ou la culture aux gens qui vivent en campagne.

« *Nous avons généralement tendance à oublier ces gens-là. La majorité des activités culturelles se passe en milieu urbain. Il faut souligner que ce festival est le plus ancien en ce qui concerne le théâtre au Congo, il existe depuis 1999, aujourd'hui il a 20 ans d'existence. C'est grâce au Jouthec que j'ai compris que le théâtre pouvait être un métier* », a fait savoir Gilfery Ngamboulou

Le metteur en scène et son groupe ont présenté à la po-



Gilfery Ngamboulou

pulation de Madingo-Kayes leur talent à travers leur pièce de théâtre, «Le monde coule à nos pieds». Celle-ci parle d'Archange et de Lovely, deux personnes qui ont de sérieux problèmes et se retrouvent pour les oublier. L'histoire se passe au bord de l'océan, Archange perd sa femme et son fils dans un in-

cendie, la douleur est grande et il refuse de se remarier. Cette pièce a été déjà jouée à l'Institut français du Congo, lors de la quinzième édition du festival Mantsina en 2018. Gilfery Ngamboulou et son groupe ont des projets en cours. Ils travaillent depuis le mois d'août dernier sur un projet qu'ils intitulent

« Les corps et des mots ». « *Ce projet nous emmène à visiter certaines villes africaines pour confronter notre regard à celui des habitants ; ensuite on revient sur scène pour créer. Je suis allé à Kinshasa, en octobre dernier, pour ce projet. En mars, nous serons à Pointe-Noire pour*

continuer les recherches que nous avons commencées depuis le mois d'août. Nous pourrions peut-être présenter la première partie de ce travail en avril prochain », a-t-il indiqué.

Cependant, le groupe est confronté au problème de financement. Gilfery Ngamboulou déplore que le domaine culturel n'ait pas de soutien et de lieux appropriés pour des spectacles. « *Le Cfrad qui était le seul endroit s'est écroulé à nos pieds. Nous demandons juste aux pouvoirs publics d'essayer de penser à la reconstruction de la salle de ce site parce que ça nous manque énormément. On n'a quasiment pas de lieu à la fois pour répéter et pour présenter nos travaux* », a-t-il regretté.

Notons que la relance de ces journées théâtrales en campagne (Jouthec) est intervenue après la dernière édition organisée en 2014 à Bilalan dans le Kouilou, par manque de financement.

Rosalie Bindika

NIGERIA

L'élection présidentielle de samedi s'annonce serrée

Après avoir parcouru la quasi-totalité du géant ouest-africain, rempli de stades entiers de supporters et inondé la toile de Tweets, émojis ou autres facebook lives, les soixante candidats à la présidentielle du pays ont bouclé, le 14 février, leur campagne.

Les deux candidats principaux, le président sortant Muhammadu Buhari (Congrès des progressistes, APC) et Atiku Abubakar (Parti populaire démocratique, PDP), sont tous deux rentrés dans leur Etat d'origine, Katsina et Adamawa, pour un dernier meeting. Muhammadu Buhari, 76 ans, et son rival, un ancien vice-président de 72 ans, iront tous deux voter dans leur village. Dans un communiqué intitulé « Adresse à la nation », Atiku Abubakar a accusé le chef de l'Etat d'avoir échoué dans le domaine de la sécurité, d'avoir mené une politique anti-corruption « biaisée » car, ne visant que les membres de l'opposition et une politique économique défailante. « *Le Nigeria ne pourra pas survivre à quatre ans de plus de cette médiocrité et de cette mauvaise gestion* », a écrit l'ancien vice-président (1999-2007) pour qui, réélire Muhammadu Buhari conduirait le pays de cent quatre-vingt-dix millions d'habitants au « désastre ».

Bien que septuagénaire, le candidat de l'opposition a voulu se présenter en homme jeune, dynamique, pro-business et féru de nouvelles technologies. Sa stratégie de campagne a visé particulièrement les 18-35 ans, qui



représentent plus de la moitié des quatre-vingt-quatre millions d'inscrits. Reste à savoir si son programme électoral écrit tout en émojis, avec tout de même un texte en regard, réussira à convaincre le pays le plus jeune d'Afrique où l'accès au smartphone ou à Twitter reste un luxe. De son côté, l'ancien général Muhammadu Buhari, qui avait dirigé le pays une première fois en 1983 pendant les dictatures militaires, a reconnu que son mandat « *n'a pas été un long fleuve tranquille* », dans un discours posté sur les réseaux sociaux. Habillé,

comme à son habitude, en tenue traditionnelle haoussa (groupe communautaire issu du nord du pays), il a toutefois insisté sur « les progrès importants » réalisés sous sa présidence. « Certains sont visibles pour tout un chacun. D'autres sont encore en phase de réalisation », a-t-il déclaré, demandant à ses partisans de lui permettre d'achever les chantiers anti-corruption et économiques. Le Nigeria, divisé entre un sud majoritairement chrétien et un nord musulman, où des centaines de communautés cohabitent, est un pays instable, dans lequel des

conflits et la criminalité généralisée sont une menace constante pour la sécurité nationale. Si le dernier scrutin de 2015 s'est déroulé sans heurt majeur, plus de mille personnes avaient été tuées en 2011, dans des violences post-électorales. C'est ce que souhaitent éviter les candidats à la présidentielle qui ont signé mercredi « un accord de paix », promettant de ne pas encourager les violences et d'accepter les résultats, qui s'annoncent, d'ailleurs, très serrés. Le pays était relativement calme à deux jours du vote, malgré des heurts jeudi

entre des supporters de l'APC, le parti au pouvoir, et les forces de police, à Port Harcourt, la capitale pétrolière.

Des manifestants ont tenté d'envahir les bureaux locaux de la commission électorale indépendante (INEC) pour voir des bulletins au nom de leurs candidats dans l'Etat de Rivers. Après des plaintes entre les différents candidats de l'APC et une procédure judiciaire, la Cour suprême a finalement décidé que le parti n'aurait pas de candidat à l'élection des gouverneurs et députés.

Au niveau national, les observateurs s'inquiètent surtout de l'achat des voix, alors que le pays souffre d'un très grand taux d'extrême pauvreté et d'un ralentissement de son économie. « *Tous les politiciens le pratiquent (l'achat des voix, ndlr)* », a confié un employé de l'INEC dans l'Etat d'Adamawa. « Ils ne se dénonceront pas du coup. Sauf après la proclamation des résultats : celui qui perd va se plaindre des agissements de l'autre ».

Pour l'instant, il n'y a pas de calendrier prévoyant l'annonce des résultats. En 2015, ils avaient été officiellement proclamés quarante-huit heures après le vote.

Nestor N'Gampoula et AFP

NÉCROLOGIE

Les familles Ngambou, Ngoma Ngamtaba et Makita Ngambou (agent de Les Dépêches de Brazzaville) ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fils Anicet Ngoma Ngamtaba (Mk), le samedi 9 février, à Pointe-Noire. La veillée mortuaire se tient à Pointe-Noire, au marché de Loussala (à coté de la boulangerie Loussala.) La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Parfait Mougany Miafouna, journaliste à Télé Congo, les enfants Sissia (Berth Viviane Lydie ; Aimée Florence ; Justin Maton ; Christelle ; Maurice Loubassa) et la famille Kinsakou (Mvimba) ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur mère, grand-mère la veuve Siassia née Elisabeth Mandesso (maman Elie la tradipraticienne), le 11 février 2019 à l'hôpital central des armées Pierre Mobengo. La veillée se tient au n°25 de la rue Mboté à Moukondo-Brazzaville. La date de l'inhumation sera fixée ultérieurement.

IN MEMORIAM

Mme Ombandza née Arlette Carolo Okouo
1^{er} février 2016 - 1^{er} février 2019,
voici trois ans que Dieu rappelait à lui notre chère maman et épouse. Inoubliable, elle restera dans nos coeurs et inaltérables seront ses souvenirs. En ce jour douloureux, ses enfants, leur père et la famille invitent ceux qui l'on connu et aimé d'avoir une pensée pieuse pour elle. Repose en paix tendre maman.



**Vous venez de perdre un être cher
et vous souhaitez utiliser notre quotidien
pour le faire savoir à vos proches**



Une équipe de professionnels est à votre disposition

Tél: +242 05 532 0109

E-mail: regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

84, bd Denis Sassou N'Gouesso Immeuble
les Manguiers (Mpila), Brazzaville



ENJEUX PARLEMENTAIRES :

Martin Fayulu siègera à l'Assemblée nationale

Le challenger de Félix Tshisekedi à la présidentielle du 30 décembre a vu son mandat être validé à la chambre basse du Parlement au cours de la plénière du mercredi 13 février.

Candidat de la coalition Lamuka, cet élu de Kinshasa à la députation nationale pourra siéger valablement à l'Assemblée nationale parmi les 485 députés validés en attendant les quinze autres qui seront connus à l'issue des scrutins de Butembo, Beni ville et territoire, et Yumbi prévus en mars, pour atteindre l'effectif requis de cinq cents députés nationaux. Pour maints observateurs, la présence de Martin Fayulu à la chambre basse est une bouffée d'oxygène pour cet acteur politique présenté, d'ores et déjà, comme le potentiel chef de file de l'opposition. L'on s'attend à ce qu'il utilise les armes légales pour combattre le pouvoir en place en pilotant l'une des forces politiques de l'opposition que constitue la coalition Lamuka qui compte un nombre significatif des députés nationaux.



Martin Fayulu

D'aucuns doutent cependant de la capacité du leader de l'Ecidé à faire bouger les lignes dans un Parlement majoritairement FCC qui, plus est en alliance avec l'UDPS, une des composantes majeures de l'op-

position. La bataille de la vérité des urnes étant déjà perdue, il y a lieu, pour Martin Fayulu, de consolider sa stature de chef de file de l'opposition en jouant pleinement son rôle de censeur de l'action gouvernementale

à travers un vrai débat démocratique afin de contribuer à l'équilibre des forces politiques à l'hémicycle. Une renonciation de sa part ne serait que suicidaire et n'aiderait pas le pays à avancer. D'autres leaders de l'opposition à l'instar de Vital Kamerhe et de Jean Marc Kabund ont également vu leurs mandats être validés au cours de la plénière du mardi 13 février. Nonobstant le manque de certaines pièces constaté dans les dossiers administratifs de quelques députés, cela n'a pas empêché leur validation. Ceci n'est qu'une première étape d'un processus censé culminer avec la publication, par la Cour constitutionnelle, après examen du contentieux électoral en cours, de la liste définitive des députés nationaux. Ceux-ci devront donc attendre jusqu'au mois d'avril pour être sûrs de

conserver leur siège. A noter qu'après la validation des mandats, le bureau provisoire de l'Assemblée nationale procède, d'ores et déjà, à la mise en place de la commission chargée de l'élaboration du règlement d'ordre intérieur. Et conformément à la Constitution, ce document fixe la durée et les règles de fonctionnement du bureau, les pouvoirs et prérogatives de son président ainsi que des autres membres du bureau. Il détermine également le nombre, le mode de désignation, la composition, le rôle et la compétence de ses commissions permanentes ainsi que la création et le fonctionnement des commissions spéciales et temporaires. Il fixe aussi l'organisation des services administratifs, le régime disciplinaire des députés et des sénateurs, etc.

Alain Diasso

AFFAIRE VIOL DES DANSEUSES

Sept ans de prison requis contre Koffi Olomide

Poursuivi par la justice française pour viol et séquestration de quatre de ses anciennes danseuses, le patron de Quartier Latin connaîtra son sort le 18 mars. En attendant le verdict, le procureur requiert déjà, à son encontre, sept ans de prison ferme. C'était au cours de l'audience de 11 février au tribunal de Nanterre, à Paris.



Nouveau rebondissement dans l'affaire qui oppose, depuis février 2012, la star congolaise à quatre de ses anciennes danseuses actuellement installées en France. Il s'agit de sept ans de prison ferme requis contre elle par le procureur près le tribunal de Nanterre, à l'issue de l'audience à huis-clos tenue

le lundi. Au cours de cette séance devant déterminer la peine de l'artiste inculpé, audience à laquelle il n'a pas pris part, la Cour a réexaminé la plainte introduite par les plaignantes, victimes d'agressions sexuelles de la part de leur ex-patron en région parisienne entre 2002 et 2006. Poursuivi pour viol et sé-

questration sur ces dernières et pour avoir facilité leur entrée et leur séjour irrégulier en France mais aussi pour leur avoir fait travailler illégalement en les sous-payant, voire en les privant de rémunération, Koffi Olomide était mal barré pour ce procès et son sort est presque déjà scellé. Les faits retenus à sa charge sont tellement gravissimes que l'accusation a requis contre lui sept ans de prison ferme. La star congolaise ploie depuis 2009 sous le poids d'un mandat d'arrêt et n'a plus remis ses pieds en France par peur d'être arrêté. Koffi Olomide n'est pas à ses premiers démêlés judiciaires. En 2016, il avait été brièvement écroué à l'ex-prison centrale de Makala, à Kinshasa, pour avoir donné un violent coup de pied à l'une de ses danseuses au Kenya. En 2012, il avait aussi été condamné pour des violences sur son producteur, Diego Lubaki, résidant à Paris, alors de passage à Kinshasa. Il est également fait état d'un autre mandat d'arrêt émis à son encontre par la justice zambienne pour avoir violenté un photjournaliste rwandais à Lusaka. La décision de la justice française sera connue le 18 mars.

Alain Diasso

ÉGYPTE

Un nouveau site en six langues pour communiquer avec les autres États africains

Depuis la prise de fonction d'Abdel Fattah al-Sissi comme nouveau président de l'Union africaine, le 10 février à Addis-Abeba, le service d'information de l'Égypte a lancé un nouveau site Web en anglais, arabe, français, swahili et haoussa, afin d'améliorer les relations et la communication avec le reste de l'Afrique.

La langue amharique, l'une des langues éthiopiennes, sera également lancée dans quelques jours.

Selon le journaliste et actuel président du service d'information de l'État, Diaa Rashwan, cité par le site egyptianstreet.com, il s'agit de la plus importante «tentative sérieuse» de communiquer avec les Africains dans leurs langues locales. Il a ajouté que la création de ce site s'inscrivait dans le cadre d'une vaste activité médiatique menée par le service d'information d'État afin d'atteindre les objectifs du pays consistant à renforcer les relations avec le peuple africain, et que cela ne se limiterait pas à la période de la présidence égyptienne de l'Union africaine.

Le portail s'adresse avant tout aux citoyens égyptiens pour leur faire mieux connaître l'Afrique et les relations de l'Égypte avec plusieurs pays africains, ainsi que leurs actualités, leurs cultures, leurs économies, leur histoire et leurs civilisations.

Il s'adresse, ensuite, aux peuples africains en leur fournissant des informations sur leur pays dans les langues qu'ils parlent et les relations de l'Égypte avec leur pays, ainsi que sur l'action collective des pays africains tout au long de l'année.

Le nouveau site Web comporte dix

catégories qui seront mises à jour, la plus importante étant «Égypte», qui comprend des nouvelles et des informations actualisées du pays, et «Africa today», qui contient des informations importantes sur tous les pays d'Afrique.

La catégorie «Revue de presse» présente les titres quotidiens des journaux, articles et reportages de différents pays africains dans leur langue.

Le site Web comprend également la catégorie «Bibliothèque» qui présente les principales études et recherches scientifiques relatives à l'Afrique publiées dans le domaine des affaires africaines en Égypte et à l'étranger.

La catégorie «Figures africaines» présente le profil de personnages africains emblématiques : Mandela, Gamal Abdel Nasser et les pères fondateurs de la Renaissance de l'Afrique.

Le président égyptien, Gamal Abdel Nasser, faisait partie des dirigeants des trente-deux États africains qui ont fondé l'Organisation de l'union africaine, aujourd'hui l'Union africaine, le 25 mai 1963, à Addis-Abeba, aux côtés de l'empereur éthiopien Haile Selassie, Kwame Nkrumah du Ghana, Julius Nyerere de la Tanzanie et Jomo Kenyatta du Kenya, Sékou Touré de Guinée et Kenneth Kaunda de Zambie.

Patrick Ndungidi

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Une quinzaine de malfrats arrêtée

Les délinquants ont été présentés à la presse, le 12 février, par les services départementaux de la police judiciaire au Kouilou et à Pointe-Noire.

Le groupe de bandits est constitué uniquement de Congolais, de jeunes garçons et filles dont l'âge varie entre 23 et 27 ans. Il s'agit de Gildany Mouyindi, Josnel Boukaka Loubaki, Graphina Bassina, Ben Ngoyo, Francky Sakala, Dimi Sayit, Eliedia Bassouaka Ndzoungou, Belvie Boungou, Pouana Mampassi et autres. Selon les services de police, ces malfaiteurs opèrent à travers les différents quartiers de Pointe-Noire et appartiennent à une bande dénommée «Boom à l'étranger», spécialisée dans des vols pendant la journée; chacun d'eux ayant un rôle bien précis à jouer lors de ces vols.

Ils profitent souvent de l'absence des occupants des maisons pour les vider. Le gang est composé des chauffeurs, des agents de renseignement,



des passeurs, des receleurs et autres.

Le colonel de police, André Mankassa, chef de service dé-

partemental de la police judiciaire au Kouilou et à Pointe-Noire, a signifié que parmi ces malfrats, il y a aussi une jeune

Les malfrats arrêtés et présentés à la presse / Adiac

filles de nationalité étrangère, surprise, il y a quelques jours, à la maison d'arrêt avec une assiette à fond démontable

contenant de la nourriture, du chanvre et un téléphone. Elle a tenté de dissuader les surveillants et les services de police de la maison d'arrêt pour remettre cette assiette à un détenu.

« Ces bandits croiseront toujours les services de police sur leur chemin, conformément aux orientations de la direction nationale de la police en général et celles de la police départementale au Kouilou et à Pointe-Noire en particulier. Les services de police continueront de travailler nuit et jour à travers ces départements afin de traquer les hors-la-loi et arrêter net toute forme de montée des comportements déviants et punissables par la loi », a indiqué le colonel de police André Mankassa.

Séverin Ibara

MUSIQUE

Bouittys-Bouittys en concert ce week-end

Le jeune artiste se produira le 16 février à Pointe-Noire, dans la salle Tchicaya-U'Tam'Si de l'Institut français du Congo (IFC).

Le public ponténégrin aura l'occasion de découvrir le répertoire le plus récent de Bouittys-Bouittys, un artiste à la voix homogène et admirablement contrôlée. Il y a dans son timbre vocal une extraordinaire verticalité, sceau de l'évidence du chant des seuls grands chanteurs. Bien évidemment, le public lui réservera un triomphe mérité à cette soirée. Sérieux dans son travail, Bouittys-Bouittys y met du sérieux dans ses chansons. Ce qui lui permet, d'ailleurs, de transporter son auditoire à travers différentes humeurs et émotions dans de nombreux paysages musicaux.

L'artiste joue avec les airs comme un maestro des grandes symphonies, il y ajoute sans filtre toutes les influences qu'il côtoie, notamment ndombolo, rumba et bien d'autres, tout en faisant éclore et jaillir le son propre à son œuvre. Chanteur et auteur-compositeur, dans son fief, Bouittys-Bouittys jouit d'une notoriété égale à celle d'un artiste de renom.

Aujourd'hui bien que jeune, Bouittys-Bouittys veut aller loin dans sa carrière avec une seule idée en tête : devenir l'un des représentants les plus reconnus de cette nouvelle vague d'artistes compositeurs-chanteurs du pays. Avec le temps, il a appris beaucoup de choses et son savoir-faire, mélangé à son professionnalisme, lui ont donné de l'équilibre comme un oisillon qui a vu ses ailes pousser et se dit prêt à voler.

Né dans une famille de musiciens, ce jeune artiste démarre sa carrière dès l'âge de 17 ans. Il a été d'abord danseur, avant de se consacrer pleinement à la musique. En 2016, il est parti sur un nouveau projet et a fondé son propre groupe. Il bénéficie de l'appui technique et administratif de l'Espace Yaro où il répète et organise régulièrement des rendez-vous publics. Sous l'influence de la rumba et du ndombolo, il affine son style, savant dosage de thèmes traditionnels et urbains.

Notons que ce concert est une occasion pour l'artiste de dire merci à tous ceux qui l'ont soutenu dans cette bataille. Le rendez-vous est donc pris pour ce samedi à l'IFC.

Hugues Prosper Mabonzo

IN MEMORIAM

Jean Miché Kankan, 22 ans déjà dans l'au-delà

13 février 1997- 13 février 2019, voici exactement vingt-deux ans que disparaissait à Yaoundé, au Cameroun, le célèbre artiste humoriste, de son vrai nom Dieudonné Afana Abecon, dont les oeuvres continuent de nous égayé, bien des années après.

Né en 1956, le célèbre artiste humoriste camerounais est mort à 41 ans. Il a su imposer son talent sur la scène par ses pièces de théâtre qui amusaient le public, tout en abordant des sujets de la vie courante.

Pour faire passer son message, Jean Miché Kankan usait du langage de l'homme de la rue, souvent en état d'ivresse. Dans ses textes, il interpellait la société sur des problèmes auxquels elle est confrontée depuis la nuit des temps. Des problèmes qui restent plus que jamais d'actualité, en l'occurrence la polygamie, la corruption, le tribalisme, la consommation abusive d'alcool, etc.

En effet, le comédien Jean Miché Kankan, à travers ses œuvres, a égayé les Africains dans leur quotidien, avec ses plus célèbres pièces parmi lesquelles «Les mésaventures de Jean Miché Kankan», «Maladie d'amour», «L'élève international», «La carte d'identité», «La fille du bar». A cela s'ajoutent le talent de l'artiste et son look qui ne passaient pas inaperçus.

Il fut professeur de français au secondaire, le métier qu'il au-



rait abandonné pour travailler à la Radiodiffusion du Cameroun. Son génie a permis l'émergence de plusieurs artistes humoristes africains. L'incohérence vestimentaire et la barbe envahissante étaient de prime abord les éléments déclencheurs du rire en regardant l'humoriste.

On pourrait retenir du comédien Jean Miché Kankan qu'il était un artiste perfectionniste. Ses œuvres laissées à la postérité constituent, aujourd'hui, des sources dont on peut se servir pour l'éducation et la prise de conscience de nos sociétés.

Hersan Kessouaki (stagiaire)

COUPE AFRICAINE DE LA CONFÉDÉRATION

L'AS Otoho partage les points avec le Raja à Casablanca

Le club congolais a réalisé un match sérieux, le 13 février, lors de sa première sortie en terre marocaine. Il a tenu en échec le dernier vainqueur de la compétition (0-0), en match comptant pour la deuxième journée.

Le plan mis en place par le coach de l'AS Otoho a bien fonctionné, puisque son club a réussi à partager les points dans les installations de Raja de Casablanca, l'un des favoris du groupe. Cette performance lui replace à la deuxième place, reléguant ainsi à la troisième le club rajaouis même si les deux formations ont le même nombre de points et la même différence de buts.

Le défaut d'efficacité devant les buts de Raja de Casablanca a fait les affaires de la Renaissance sportive de Berkane. Cette formation a su tirer son épingle du jeu en dominant Hassania d'Agadir (2-1) dans un duel 100% marocain. Elle a pris seule les commandes du groupe A avec quatre points avant

d'affronter le Raja de Casablanca, le 24 février, en match comptant pour la troisième journée. Ayant concédé sa première défaite, Hassania Agadir, dernier du groupe avec un petit point, n'a plus droit à l'erreur en recevant l'AS Otoho. Le club marocain va jeter toutes ses forces dans la bataille pour se relancer dans la course. Les Congolais ayant désormais l'avantage psychologique conséquent sur les clubs marocains (aucune défaite en deux sorties) doivent faire plus pour ne pas perdre du terrain face à eux.

Dans le groupe B, le Club sportif Sfaxien a été accroché par Enugu rangers (1-1). Les deux équipes dominent leur groupe avec quatre points chacune puisque Salitas et

Etoile du Sahel ont aussi concédé un nul de 0-0 cette fois-ci.

La deuxième journée de la compétition a relancé Asante Kotoko et Nkana dans la course à la qualification. Battues lors de la première journée, ces deux formations ont respectivement dominé Zesco United et El Hilal sur le score identique de 2-1. Dans le groupe D, le Zamalek a été tenu en échec par Hussein Day (1-1). Ce match nul place le club algérien en tête avec quatre points. Les Egyptiens restent derniers avec un petit point. L'autre match du groupe a vu les Angolais de Petro atletico dominer Gor Mahia (2-1) pour revenir à la hauteur de leur adversaire avec trois points.

James Golden Eloué

CHAMPIONNAT NATIONAL LIGUE 1

Tongo FC s'impose face au FC Kondzo

Le match remis de la dixième journée a permis aux joueurs de Tongo FC d'enchaîner leur deuxième victoire consécutive, le 13 février, au stade Alphonse-Massamba-Débat, en dominant leurs adversaires par 3-0.



Une séquence du match Adiac

Le résultat de la rencontre n'a été que logique puisque le FC Kondzo n'a proposé que peu d'arguments face à son adversaire. Yannick Bongho a annoncé la victoire de Tongo FC en ouvrant le score à la 22e mn, profitant d'une relance de l'un des défenseurs du FC Kondzo. Il a été imité par son co-équipier Achille, sept minutes après. L'addition a été salée quand Dallas Ndossa a crucifié le gardien de Kondzo à la 64e mn. Cette victoire rassure les joueurs de Tongo FC qui affronteront le leader du championnat, Cara, lors de la onzième journée. « Je félicite mes joueurs puisqu'ils ont respecté les consignes. Ce score de trois buts à zéro nous permettra de travailler davantage afin de commencer avec force la onzième journée. Nous allons croiser un grand club de notre pays : le Cara. Mais, rien n'est encore joué. Nous pouvons le surprendre », a indiqué Baza Chyilaure, l'entraîneur de Tongo FC.

La prochaine journée débutera le 16 février et sera marquée par le choc Diables noirs-Etoile du Congo, le lendemain, au stade Alphonse-Massamba-Débat.

Rude Ngoma, stagiaire

CAN U-20 NIGER 2019

Mali-Sénégal, l'affiche de la finale

La finale de la Coupe d'Afrique des moins de 20 ans mettra aux prises le dimanche le Mali au Sénégal pendant que le Nigeria et l'Afrique du sud lutteront pour la troisième place. Mali-Sénégal, c'est une finale aux allures d'une revanche pour les Maliens. Le 3 février, le Sénégal avait dominé le Mali 2-0 lors de la première journée de la phase de poules. Depuis lors, les cadets maliens ont collectionné deux victoires notamment face au Burkina Faso et au Ghana avant de sortir le Nigeria en demi-finale. Les Maliens ont attendu la fatidique épreuve des tirs au buts pour réaliser le coup parfait. Hadji Drame profitait de la tentative du Nigérien Ibrahim Abubakar renvoyée par la barre transversale pour envoyer le Mali en finale.

Notons qu'au terme du temps réglementaire, les deux sélections étaient à égalité 1-1. Mamadou Traoré avait ouvert le

score à la 78e minute pour le Mali puis Paschal Durugbor a égalisé à la 86e minute. Lors de la deuxième demi-finale, le Sénégal a enchaîné sa quatrième victoire de rang en dominant l'Afrique du sud 1-0 grâce à un inscrit contre son camp par Givemore Khupe, le joueur sud-africain à la 70e minute. Les Lionceaux disputeront leur troisième finale d'affilée après celles perdues en 2015 et 2017. Donnés favoris de cette édition, les Sénégalais ont donc l'occasion de gagner leur tout premier sacre continental. Eux qui ne se contentaient que de la médaille d'or remportée à Brazzaville lors des 11èmes Jeux africains. Le Mali quant à lui, a déjà fait ses preuves chez les U-17 avec deux succès consécutifs en 2015 et 2017. Cette génération qui monte en puissance aura à cœur l'envie de se confirmer chez les U-20.

J.G.E.

MÉDECINE POUR TOUS

Les palpitations

Les palpitations figurent parmi les symptômes cardiaques les plus fréquents et les plus spectaculaires. Elles traduisent une sensation désagréable et angoissante due à la perception anormale des battements du cœur qui, à cette occasion, sont vigoureux ou de fréquence accélérée pour l'activité en cours. Les palpitations peuvent être anodines. Cependant, dans bien des cas, elles reflètent toute une gamme de pathologies cardiovasculaires qui requièrent une documentation et une prise en charge appropriées. Il importe par conséquent de les connaître.

I. Savoir distinguer les fausses des vraies palpitations et connaître leurs mécanismes.

Pour distinguer les fausses des vraies palpitations, il faut avant tout la contribution du patient qui doit en cela répondre avec précision aux questions du médecin. Dans le second temps, seuls les examens prescrits par ce dernier seront déterminants pour le diagnostic et pour la chaîne des modalités de prise en charge.

On élimine facilement les fausses palpitations. Chez un sujet neurotonique (« nerveux »), il s'agit de l'éréthisme cardiaque. L'électrocardiogramme est normal dans ce cas. Parfois, il s'agit d'une mauvaise interprétation du pa-

tient qui confond les douleurs thoraciques (angine de poitrine, douleurs de péricardite ou de pleurésie) avec les palpitations. Par contre, les vraies palpitations traduisent toujours un trouble du rythme cardiaque (arythmies) aux aspects variés :

a) Extrasystoles (ES). Elles sont ressenties comme un raté isolé ou répété suivi d'une contraction cardiaque forte puis d'un ralentissement du rythme cardiaque. Selon qu'elles naissent au niveau des oreillettes, de la jonction auriculo-ventriculaire ou des ventricules, les ES sont dites auriculaires, jonctionnelles ou ventriculaires.

b) Tachycardies. Se manifestant aux mêmes niveaux, elles correspondent à une accélération de la fréquence des battements cardiaques supérieure à 120-150/minute. La plus emblématique est la tachycardie sinusale des hyperthyroïdies (le cœur bat vite mais régulièrement), la plus fréquente, à l'origine des accidents vasculaires cérébraux est la fibrillation atriale (le cœur bat anarchiquement et facilite la formation in situ des caillots dont certains peuvent migrer au cerveau); la plus grave est la tachycardie ventriculaire et ses variantes (les ventricules battent isolément très vite, ce qui rend le cœur inefficace). Elle peut conduire à un arrêt cardiaque avec syncope, voire décès subit.

II. Connaître les modalités de la documentation et de la prise en charge des palpitations.

A) Répondre scrupuleusement aux questions du médecin tendant à :

a) relever les antécédents personnels (maladies du cœur, hyperthyroïdie, grossesse, etc.);

b) connaître les antécédents familiaux (mort subite chez les sujets jeunes);

c) inventorier les facteurs de risque cardiovasculaires (hypertension artérielle, diabète sucré, obésité, hypercholestérolémie, tabagisme, etc.) ainsi que les consommations délétères (alcool, kola, excitants divers, notamment sexuels);

d) caractériser le trouble de rythme : circonstances et mode de déclenchement, durée, signes accompagnateurs, mode d'arrêt.

B) Accepter la chaîne des examens indispensables à l'identification de la cause des palpitations et au choix des stratégies de leur prise en charge. L'examen clinique note un rythme cardiaque rapide, régulier ou irrégulier, recherche une hypertension artérielle, un souffle cardiaque, des signes éventuels d'insuffisance cardiaque, etc. La radiographie recherche, entre autres, une cardiomégalie (gros cœur). Mais c'est l'électrocardiographie à tous les modes qui permet d'affirmer une arythmie:

électrocardiogramme, enregistrements Holter, électrocardiographie endocavitaires, etc. La découverte de la cause de l'arythmie ouvre la voie à d'autres investigations, biologiques et techniques plus complexes.

C) Dans un premier temps, la priorité est accordée à la réduction de l'arythmie. Pour cela, une hospitalisation peut s'avérer nécessaire. La réduction recourt aux moyens pharmacologiques, électriques ou électroniques (radiofréquence). En prévention de récurrence, un traitement pharmacologique est toujours prescrit.

D) La dernière procédure consistera en un traitement curatif de la cardiopathie responsable. A cette étape, la chirurgie ou un acte interventionnel seront choisis en fonction des lésions.

Conclusion. Les palpitations, bien que courantes, ne doivent pas être négligées, surtout lorsqu'elles sont récurrentes. Elles peuvent être les premiers symptômes d'affections cardiaques curables si elles sont prises en charge à temps. C'est ici l'occasion de rappeler que certains modes de consommation facilitent la survenue des pathologies cardiaques s'annonçant souvent par des palpitations. Par conséquent, la diététique doit faire l'objet d'une attention quotidienne pour tous.

Christophe Bouramoué,
professeur émérite,
nbouramoue@yahoo.fr